

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

80.039 / MCB
Objet

APPROBATION DU BILAN DE LA
S.E.M.I.P.A.R. arrêté au
31 DECEMBRE 1979

DATE DE CONVOCATION

30 juin 1980

DATE D'AFFICHAGE

30 juin 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 19
Nombre de votants 24



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le quatre juillet à 20 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET,
BOUCHET, LACHAUD, BUJARD, DUFOUR, NAULIN, MAURELLET, BOISARD,
BOULAN, BROTREAU, DUFEIL, TAP, BERLAND, PELLETIER, CABAL.
GUICHAOUA.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, Mme TACQUET,
M. PAPEAU

Absents : MM. MONTRON, POUGET, VIAUD.

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

En application de l'article 18 de la convention d'affermage
passée le 5 janvier 1979 entre la ville de ROYAN et la SEMIPAR
les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 1979 sont
soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Les résultats de ce compte sont les suivants :

| | |
|---------------------------|----------------|
| . Dépenses | 2 570 052,25 F |
| . Recettes | 2 578 697,16 F |
| ----- | |
| . Soit un résultat de | + 8 644,91 F |
| . Pertes et profits | - 302,81 F |
| ----- | |
| | 8 342,10 F |
| . Impôt sur les bénéfices | - 4 170,00 F |
| ----- | |
| . d'où un résultat net de | + 4 172,10 F |
| ===== | |

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu les comptes présentés par le Directeur de la SEMIPAR,
- Vu le rapport des commissaires aux comptes,
- Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date
du 1er juillet 1980,

DECIDE :

- d'approuver le bilan de la S.E.M.I.P.A.R. arrêté au 31 décembre 1979 dont les résultats sont indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'LIS', is written over the printed name 'Pierre LIS.' The signature is stylized and somewhat cursive.

Pierre LIS.